

*Note de M. l'abbé Boudin sur la conservation
du Château de Longueil-Sainte-Marie.*

Il y a deux ans les journaux nous racontaient qu'un membre éminent de l'Institut venait d'attirer l'attention publique sur un monument d'un exceptionnel intérêt. Le savant dont il s'agit n'était autre que M. Siméon Luce et le monument qu'il signalait ce qui nous reste du fort historique de Longueil. Vous savez comment la mort a brusquement terrassé au mois de décembre dernier le brillant auteur de *la France pendant la Guerre de Cent-Ans*, je n'ai pas à vous parler de son œuvre ni à vous montrer l'étendue de la perte qu'ont faites en lui les lettres et la science. Mon but est plus modeste et plus spécial : M. Luce, qui avait fait de la guerre de Cent-Ans une étude toute particulière, en était arrivé à s'apercevoir que plusieurs choses admises comme vérités de foi historique n'avaient rien moins que droit à un semblable titre. Pour lui la Jacquerie notamment n'était pas et n'avait jamais été l'odieuse révolution démagogique que, sur l'autorité de Froissard, nous avons appris à détester et à maudire.

Des violences, des excès trop connus en avaient souillé le drapeau, mais la pensée première qui l'avait inspirée, était la même qui plus tard devait dicter à Guillaume Laloue, au Grand Ferré et à leurs compagnons leur conduite héroïque. Sur ce dernier point même, il s'en faut de beaucoup, nous disait le regretté savant, que la pleine lumière ait été faite.

L'entreprise de Guillaume Laloue et du Grand Ferré a eu une portée et des effets autrement grands que ceux qu'on leur attribue communément.

C'est à Longueil, affirmait Siméon Luce, que la France, désespérée, découragée et succombant sous l'écrasant fardeau de ses malheurs, s'est retrouvée, s'est rassurée, a repris confiance en elle-même et a commencé la résurrection nationale qui a abouti au traité de Bretigny et au

règne de Charles V. C'est la valeur des paysans de Longueil, leur initiative courageuse, ce sont leurs succès sur les Anglais qui ont, non seulement provoqué le réveil de la France, mais inspiré la tactique qui a décidé du succès. M. Luce, qui possédait à fond cette question et qui avait réuni sur elle un dossier énorme, a osé dire en pleine séance de l'Institut qu'après la maison qui a vu naître Jeanne d'Arc, le monument patriotique le plus sacré que la France possède est le fort de Longueil. L'historien de Du Guesclin, rêvait d'arracher à la ruine graduelle qui l'atteint lentement cette relique sacrée. Il voulait que la France et l'Etat la prissent sous leur égide, l'arrachassent aux attributions indignes que les révolutions lui ont faites et lui rendissent une destination plus digne de son passé et des grands souvenirs qui y restent attachés. Bien plus, il voulait que Longueil-Sainte-Marie lui-même fut doté d'un titre et de privilèges que son histoire légitime et réclame. La mort est venue mettre arrêt à ces projets d'un grand esprit et d'un grand cœur.

Mettre arrêt n'est pas exact, Messieurs, car c'est pour vous annoncer que l'héritage de Siméon Luce, au moins sur ce point, n'est pas resté en déshérence que j'ai pris la liberté de vous faire cette communication. Des hommes que passionne aussi l'amour de nos gloires nationales et de nos gloires locales ont repris pour leur compte le programme du regretté savant et depuis quelques jours un comité s'est formé qui assume le rôle abandonné par Siméon Luce et fait sien le programme qu'il s'était tracé.

Les membres de ce Comité sont MM. Langlois, conseiller général; Siméon Luce fils; Diogène Maillard, peintre d'histoire; le baron de Lesser; Maréchal, maire de Rivecourt; l'abbé Morel, curé de Chevières; l'abbé Boudin, curé de Longueil et, s'il daigne nous faire cet honneur, M. Alex. Sorel, président de la Société historique de Compiègne.